

## RDR D'abord ! Pour une nouvelle approche des consommations

La mission d'Eole est d'héberger et d'accompagner les personnes en situation d'exclusion sociale (femmes, hommes, familles, couples...). L'association EOLE, c'est 14 établissements et 7 pensions de famille pour 116 places, 433 places d'hébergement pour le pôle inclusion sociale.

Depuis plus de deux ans, les services d'hébergements hommes expérimentent une démarche Réduction des Risques alcool. Retours sur cette expérience « **RDR d'abord ! Pour une nouvelle approche des consommations** » avec Sylvie Gadeyne, chargée de mission santé.



### Dans quel contexte s'est mise en place la réflexion sur la consommation d'alcool et son autorisation à Eole ?

Avant de mettre en œuvre une démarche RDR, une réflexion sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool est initiée dans le cadre d'une recherche accompagnée par un sociologue. Grâce à un financement de la MILDECA, un état des lieux est réalisé auprès de l'ensemble des services de l'association. Il met en lumière que les règlements de fonctionnement prévoient une interdiction de la consommation d'alcool mais que celle-ci n'est pas adaptée. Les équipes constatent que les personnes renoncent parfois à l'hébergement ou alors quand elles y sont hébergées, cachent leurs consommations de peur d'être sanctionnées.

Au fil de la réflexion, les équipes remettent de plus en plus en cause l'interdiction d'alcool et mettent en avant les questions éthiques qu'elle pose. La mission première de l'hébergement est de répondre aux besoins des personnes, et pourtant le sujet de l'alcool est source de difficultés et de paradoxes. Certains professionnels expriment avoir l'impression de faire du flicage et du contrôle plutôt que d'être à l'écoute des personnes et de leurs besoins.

L'étude menée aboutit à la préconisation d'engager une démarche de réduction des risques alcool au sein des hébergements et de l'association. La crise sanitaire, et notamment le 1<sup>er</sup> confinement très strict, vient accélérer le processus. Etant donné l'urgence de la situation et la volonté de sécuriser les personnes consommatrices, il est décidé d'autoriser la consommation d'alcool dans les chambres avec un protocole reprenant les préconisations lancées par la FAS et la Fédération Addictions. C'est une étape significative du projet ! A la fin du premier confinement, les équipes et la direction décident de poursuivre cette autorisation.

### Quelles ont été les étapes du projet ?

Tout d'abord, ce projet prend naissance grâce à la motivation de Carole Millan et Céline Parent, cadres socio-éducatives. Formées et expérimentées dans les pratiques RDR, elles sont convaincues et motivées à répondre aux besoins des publics ! Elles travaillent de concert avec la direction sur le sujet et soutiennent les équipes dans leur réflexion tout au long du projet.

Depuis deux ans, les équipes des deux services se forment et travaillent ensemble pour définir et mettre en œuvre l'approche RDR. Plusieurs séminaires de travail et des formations avec l'association Santé ! de Marseille ont permis d'échanger, de construire les contours de la RDR. Tous les professionnels y participent (travailleurs sociaux, agents de propreté, veilleurs de nuit, secrétaires) et donnent leur avis sur les idées à développer.

Chacun a eu droit à la parole et la démarche est co-construite de manière coopérative et dans l'accompagnement au changement. Désormais, la consommation est autorisée de 7 à 21 heures, des boissons alcoolisées peuvent être proposées par l'équipe lors des animations festives proposées dans le service. Dans le souci de réduire les risques liés à la déshydratation, des fontaines à eau avec des sirops sont mis à disposition de tous les résidents.

## **Quels ont été les résultats, pour les personnes, pour l'association et les professionnels ?**

Au démarrage de l'autorisation de consommer de manière encadrée, les équipes et les résidents sont parfois dans la crainte qu'il y ait des excès de consommations, des débordements. Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause l'intérêt de l'autorisation de la consommation d'alcool. Là où on pensait que la consommation allait augmenter, elle a, au contraire, diminué ou est plus maîtrisée. Comme en témoignent les personnes interviewées dans un petit film qui a été présenté lors de notre assemblée générale, elles ne sont plus contraintes à boire beaucoup avant de rentrer par peur d'être en manque. Les personnes se sentent plus en sécurité (bagarres, chutes...) et ne doivent plus supporter le regard réprobateur des passants.

En fait, la RDR a permis un véritable changement de paradigme à la fois dans le regard des équipes sur les personnes consommatrices, sur les postures éducatives et sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes consommatrices. La consommation n'est plus un sujet « tabou », la parole est plus libérée car la honte, la peur de l'échec ou la culpabilité sont beaucoup moins présentes. Plutôt que centrer l'accompagnement sur l'arrêt d'alcool, les professionnels orientent leur écoute sur les fonctions de la consommation et les besoins de la personne sans pour autant exclure totalement l'arrêt.

L'enjeu est désormais d'évaluer les résultats de cette expérimentation, d'en tirer les enseignements utiles et de pérenniser cette pratique en l'inscrivant dans les projets de service ainsi que dans l'ensemble des documents d'accueil et d'accompagnement des résidents comme des salariés (chartes, protocole, règlement...).

### **Et aujourd'hui ?**

Cette expérimentation a eu beaucoup d'effets positifs et va servir de base de réflexion pour être déployée dans les autres services d'hébergement sans pour autant la standardiser. L'action s'amplifie avec le soutien du Fonds de lutte contre les addictions ayant retenu le projet de l'association Eole dans le cadre d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêts) en 2021. L'association Eole est donc aujourd'hui dans une logique de capitalisation et d'essaimage dont l'enjeu principal est d'inscrire durablement la RDR dans sa stratégie associative. A cette occasion, j'ai rejoint ce projet en qualité de Chargée de Mission Santé pour piloter cette nouvelle phase de déploiement. Mon rôle est de rendre lisible la stratégie RdR de l'association et d'accompagner les équipes dans sa mise en œuvre. J'interviens également auprès de nos partenaires pour présenter et articuler ces nouvelles orientations. Pour nous accompagner sur ce projet, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'association Santé ! qui met à notre disposition son expertise, sa méthodologie et ses outils sur l'approche RdR Alcool.

Cette nouvelle phase de déploiement nous mènera jusqu'en 2024, où je l'espère nous pourrions alors évaluer de manière positive les évolutions et l'ancrage de nouvelles pratiques et proposer aux personnes accueillies à Eole des solutions plus adaptées à leurs besoins.

Contacts : Carole Millan, cadre socio-éducative, HU Hommes, [cmillan@eole-asso.fr](mailto:cmillan@eole-asso.fr), 06 73 98 91 42

Marie Costanzo, cadre socio-éducative, CHRS/LHSS Hommes, [mcostanzo@eole-asso.fr](mailto:mcostanzo@eole-asso.fr) 06 50 77 08 81

Sylvie Gadeyne, chargée de mission, [sgadeyne@eole-asso.fr](mailto:sgadeyne@eole-asso.fr), 06 09 59 85 12

Denis Parmentier, Directeur Pôle Inclusion Sociale, [dparmentier@eole-asso.fr](mailto:dparmentier@eole-asso.fr), 06 29 25 56 46